



Assemblée Générale de Clôture

COMMISSION VOLLEY 2024 – 2025

Mercredi 25 juin 2025

Présents : Les Essarts (Naye), Fontenay (Colin, Couroux, Evangelista, Héry), Trappes (Nolet), Le Mesnil (Delplanque), Montigny (Etienne), Cellois (Le Guillou), Chatou (Delbos), Le Perray (Sempère), Les Mureaux (Valton), Feucherolles (Martin), Maisons-Laffitte (Dannepond), Marly (Moreau), Rambouillet (Langrand), Saint-Cyr (Serre), Houilles (Brugnon), Carrières (Alavin), Chevreuse (Spraul), Vernouillet (Schaeffer), Versailles (Marquis, Granero), Meulan (Gallet)

Comité FSGT78 : René Puglisi, Sylvie Gallet, Georges Le-Huu-Nho, Patrick Simon

Excusés : Sartrouville, Bois d'Arcy, Viroflay

Absents : Deux Rives, Pontchartrain, Beynes, Maurepas

INTRODUCTION - BILAN DE LA SAISON

René Puglisi, Président du Comité FSGT 78 souhaite la bienvenue à tous et passe la parole à Patrick Simon, Président de la Commission, qui ouvre la séance à 19h45 en remerciant les clubs présents, les membres du Comité FSGT 78 et les membres de la Commission volley qui ont donné de leur temps pour que tout le monde puisse jouer dans les meilleures conditions.

Cette saison n'a pas, dans l'ensemble connu de gros problèmes. Hormis la très complexe organisation des compétitions jeunes, la Commission a passé une saison relativement tranquille. Peu de litiges à gérer, donc moins de prises de tête. Nous devons faire notre mea culpa sur un épisode qui a embrouillé les esprits : lors du changement de décompte de points, nous avons bien tenu compte de la gestion des matchs interrompus mais nous avons oublié de modifier les critères de classement des équipes au sein d'une poule en fonction des points gagnés et des matchs gagnés. Chose réparée en cours de saison grâce à la vigilance de Lilian Alavin.

27 clubs sont affiliés au Comité 78 et nous comptons 1116 licenciés (soit 7 de moins que la saison dernière) répartis ainsi :

Adultes : 604 masculins et 247 féminines

Jeunes (13/17 ans) : 118 garçons et 135 filles

Enfants (12 ans et moins) : 8 garçons et 4 filles.

Championnat Senior Féminines géré par Sébastien Delbos

21 équipes en deux poules.

Seulement 5 pénalités qui n'ont donné lieu à aucun retrait de point. Les feuilles de match sont bien remplies et arrivent dans les temps. Peu de demandes de report (3 sur 135 matchs). Les échanges avec la commission sont chaleureux.

À noter quelques problèmes de calendrier de matchs à cause d'erreurs dans la feuille Excel, mais grâce à la réactivité de David et à la bonne volonté des équipes ça n'a pas impacté le championnat. En résumé, tout s'est bien passé cette année.

Au Régional féminin, Carrières finit deuxième. La Commission et le Comité s'étonnent de la présence d'une équipe qui n'a pas participé au championnat féminin comme les jeunes ont obligation de le faire. Des restrictions seront peut-être à mettre en place pour les compétitions à venir.

Championnat Senior Masculins gérés par Michel Naye

Cette saison, 66 équipes se sont affrontées dans 6 poules de 10 ou 12 équipes. On peut remarquer, que dans toutes les poules, il existe des différences de niveaux au vu des matchs gagnés ou perdus. La différence des points obtenus se trouvant amplifiée du fait du changement de comptage des points.

À noter qu'un match sans enjeu n'a pas été joué avant la date limite de la saison. Il n'est donc pas comptabilisé dans le classement final.

Il n'y a pas eu de gros soucis lors du déroulement de la saison.

Le seul gros problème réside dans la gestion des reports de matches (19 cette saison). Trop de reports demandés ou même sans demande et agrément de la commission. C'est toujours les mêmes rengaines : maladie, blessures et déplacement professionnels.

Que ces raisons soient ou non réelles, nous ne pouvons ni les vérifier, ni les invalider.

Il appartient à toutes les équipes et aux clubs de prendre leurs dispositions pour réduire le risque de ne pas pouvoir aligner 4 joueurs aux dates des journées du calendrier et de la convocation de l'adversaire.

Une demande de report met en difficulté le club recevant qui a lancé la convocation.

Tous les clubs n'ont pas de multiples créneaux à proposer. La plupart n'ont qu'une ou deux possibilités de recevoir sur leurs temps d'entraînement.

L'augmentation du nombre d'équipes engagées est rarement suivie d'augmentation du nombre de créneaux disponibles. C'est malheureusement le contre effet de l'engouement pour notre sport.

Il y a eu un grand nombre d'échanges de mail entre équipes, avec encombrement de la boîte mail de la commission, pour déterminer une date où les deux équipes avaient un nombre de joueurs suffisants, sans que ce nombre soit réellement vérifiable. On ne sait plus qui a commencé.

Le sujet sera évoqué au moment des mises à jour des règlements.

Le Fédéral 4x4 n'a pas eu lieu cette saison.

En fédéral 6x6 masculins, Saint Cyr a remporté la Promotion E.

Compétitions Jeunes gérées par Jean-Denis Moreau

39 équipes de jeunes (12 M18, 9 F18 et 6 M15). Effectif stable en M18 malgré le changement des catégories d'âge : la "perte" de jeunes passés en senior a été compensée par la montée d'anciens cadets. De fait, les M15 ont perdu 8 équipes. Les F18 sont stables par rapport aux prévisions de la saison dernière grâce à l'arrivée de Beynes.

Les M18 ont joué sur 6 journées avec deux équipes exemptes chaque journée (donc 5 journées par équipe, les F18 ont joué sur 6 journées et les M15 sur 5 journées. Vernouillet a été invité pour la dernière journée M15 mais n'a pas été classé.

3 plateaux pour 6 équipes M13 non licenciés sous forme de jeux et de petits matches.

Par manque de créneaux pour disputer des qualifications pour les finales de coupe, celles-ci se sont déroulées sur une journée à Fontenay que nous remercions pour l'accueil. Théoriquement, les quatre premiers de chaque championnat étaient qualifiés mais les révisions des épreuves du bac ont généré des forfaits. Des équipes ont donc été repêchées. Il faut pouvoir envisager de ne pas implanter de compétitions jeunes en juin comme autrefois. Des choses bizarres dans la composition des équipes font qu'une étude de la régularité des futures compétitions est à mener.

Aucune équipe de jeunes du département au Fédéral en Bretagne

Au Régional jeunes du 23 juin, Feucherolles 1 remporte la compétition, Vernouillet finit 4^{ème}, Fontenay 7^{ème}, Marly 9^{ème} et 11^{ème} et Feucherolles 2 13^{ème}. En M15, Marly et Feucherolles finissent 8^{ème} et 10^{ème}.

Difficultés rencontrées cette année :

- Trouver assez de salles
- Difficultés en F18 et surtout en M15 pour rentrer les scores sur le site
- Du coup, difficultés pour rentrer les implantations et dates sur le site

L'année s'est globalement bien déroulée avec la participation de chacun, les groupes WhatsApp ont bien fonctionné. Certaines journées ont été plus compliquées que d'autres à organiser. Il apparaît clairement que la charge de travail pour l'organisation doit être mieux répartie et que la gestion administrative doit être prise en charge différemment.

Un système de mutualisation des frais de goûters a été mis en place cette saison afin de ne pas pénaliser financièrement les clubs qui reçoivent beaucoup. Les sommes ne sont pas très importantes et les clubs ont reçu leur facture début juin.

Une réforme de l'organisation des compétitions est certainement à mettre en œuvre. La question sera évoquée plus tard dans l'AG.

Coupes gérées par Christine Brugnon

Les coupes féminines et masculines se sont bien passées. Une seule demande de report qui n'a pas impacté le déroulement des compétitions. Les feuilles de matchs sont globalement bien remplies.

Merci aux clubs de Marly (pour les masculines) et Maisons-Laffitte (pour les féminines) d'avoir organisé les finales. Les remises des coupes ont eu lieu à l'issue des matchs.

SENIORS	MASCULINS		FEMININES	
	VAINQUEUR	FINALISTE	VAINQUEUR	FINALISTE
PRINCIPAL	Cellois	Marly 3	Maisons-Laffitte	Carrières
MEDIANE	Rambouillet 3	Marly 1		
CONSOLANTE	Meulan 1	Marly 2	Vernouillet 2	Marly

JEUNES	VAINQUEUR	FINALISTE	3 ^{ème}	4 ^{ème}
M18	Le Perray 1	Vernouillet 1	Feucherolles 1	Fontenay
F18	Marly 1	Feucherolles 1	Marly 2	Fontenay
M15	Chatou	Feucherolles 1	Marly 1	Marly 3

Challenge loisir géré par Kevin Couroux

10 équipes engagées. Comme chaque saison, pas de classement.

Pour cette saison, il a de nouveau été question d'erreurs dans le remplissage des feuilles de match. C'est un problème récurrent d'année en année. Il serait plus que souhaitable que les responsables d'équipes loisir ne soient pas laissés à l'abandon et bénéficient de l'expérience des équipes de compétition pour les aider à remplir les feuilles de match au moins sur la première journée.

Grâce à la mise en place d'un rappel des règles et à un peu d'indulgence, nous n'avons, cette année, eu aucune pénalité. Toutefois, nous avons tout de même constaté 7 erreurs de remplissage, ainsi que des problèmes liés aux licences pour une équipe. Il n'a pas été tenu compte des feuilles de match difficiles à lire, un effort d'écriture serait souhaitable. Même si l'aspect convivial et l'absence de classement ne mettent pas la pression sur les responsables d'équipes, cela ne doit pas les empêcher de respecter le travail de la Commission en remplissant correctement les feuilles de match.

Petit point spécifique de cette saison : la présence d'une équipe ne disposant pas de gymnase. Il n'y a pas eu de problème dans l'organisation des matchs avec cette équipe.

Dernier point : une équipe n'a pas pu finir la saison suite aux multiples blessures de ses joueurs.

SANCTIONS

Peu de sanctions cette saison, les responsables d'équipes ont bien travaillé :

Une seule indulgence en féminines sur 135 matchs.

À peine plus de dégâts en masculins avec 12 indulgences pour 437 matchs (moins de 3%), 5 matchs perdus par pénalité pour joueurs non qualifiés et 6 matchs forfaits pour équipe absente. Certaines équipes ont fait forfait alors qu'elles pouvaient aligner 3 joueurs. Dommage de ne pas connaître le Règlement.

RESULTATS DES CHAMPIONNATS ET REMISE DES RECOMPENSES

CHAMPIONNAT	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME
Féminines 1	Maisons-Laffitte 1	Chevreuse	Montigny 1
Féminines 2	Beynes	Trappes	Marly
Masculins 1	Le Perray 1	Cellois 1	Montigny 1
Masculins 2	Deux Rives 1	Montigny 3	ESA Mureaux
Masculins 3	Marly 1	Rambouillet 2	Carrières 2
Masculins 4	Saint-Cyr 2	Marly 3	Maisons-Laffitte 3

Masculins 5	Trappes 2	Chatou 4	Le Mesnil
Masculins 6	Rambouillet 5	Viroflay 2	Marly 6
M18	Feucherolles 1	Vernouillet 1	Le Perray 1
F18	Beynes 1	Marly 1	Feucherolles 1
M15	Chatou	Marly 1	Feucherolles 1

MONTEES - DESCENTES

- F1 : Bois d'Arcy et Versailles descendent en F2
- F2 : Beynes et Trappes montent en F1
- M1 : Viroflay 1 et Trappes 1 descendent en M2
- M2 : Deux Rives1 et Montigny 3 montent en M1, Maisons Laffitte 2 et Chatou 1 descendent en M3
- M3 : Marly 1 et Rambouillet 2 montent en M2, Marly 2 et Houilles 1 descendent en M4
- M4 : Saint- Cyr 2 et Marly 3 montent en M3, Fontenay 2 et Vernouillet 3 descendent en M5
- M5 : Trappes 2 et Chatou 4 montent en M4, Houilles 4 et le Perray 5 descendent en M6
- M6 : Rambouillet 5 et Viroflay 2 montent en M5

CLASSEMENT DEFINITIF DES CHAMPIONNATS 2024 - 2025

Poule F1		FEMININES P2	
1	Maisons-Laffitte 1	1	Beynes
2	Chevreuse	2	Trappes
3	Montigny 1	3	Marly
4	Houilles 1	4	Vernouillet
5	Chatou	5	Maisons-Laffitte 2
6	Rambouillet	6	Saint-Cyr
7	Montigny 2	7	Deux Rives
8	Houilles 2	8	Meulan
9	Bois d'Arcy	9	Le Perray
10	Versailles	10	Les Essarts
		11	Houilles 3

Poule M 1	
1	Le Perray 1
2	Cellois 1
3	Montigny 1
4	Maisons-Laffitte 1
5	Montigny 2
6	Bois d'Arcy
7	Vernouillet 1
8	Versailles
9	Viroflay 1
10	Trappes 1

Poule M2	
1	Deux Rives 1
2	Montigny 3
3	ESA Mureaux
4	Rambouillet 1
5	Le Perray 2
6	Meulan 1
7	Fontenay 1
8	Chatou 2
9	Maisons-Laffitte 2
10	Chatou 1

Poule M3	
1	Marly 1
2	Rambouillet 2
3	Carrières 2
4	Rambouillet 3
5	Saint Cyr 1
6	Cellois 2
7	Feucherolles 1
8	Le Perray 3
9	Carrières 1
10	Vernouillet 2
11	Marly 2
12	Houilles 1

Poule M4	
1	Saint-Cyr 2
2	Marly 3
3	Maisons-Laffitte 3
4	Pontchartrain 1
5	Pontchartrain 2
6	Beynes
7	Houilles 2
8	Chatou 3
9	Fontenay 2
10	Vernouillet 3

Poule M5	
1	Trappes 2
2	Chatou 4
3	Le Mesnil
4	Les Essarts
5	Houilles 3
6	Le Perray 4
7	Saint-Cyr 3
8	Maurepas
9	Marly 4
10	Rambouillet 4
11	Houilles 4
12	Le Perray 5

Poule M6	
1	Rambouillet 5
2	Viroflay 2
3	Marly 6
4	Fontenay 3
5	Maisons-Laffitte 4
6	Feucherolles 2
7	Deux-Rives 2
8	Trappes 3
9	Meulan 2
10	Pontchartrain 3
11	Marly 5

M18	
1	Feucherolles 1
2	Vernouillet 1
3	Le Perray 1
4	Fontenay 1
5	Chatou 1
6	Chatou 2
7	Marly 1
8	Vernouillet 2
9	Fontenay 2
10	Le Perray 2
11	Feucherolles 2
12	Marly 2

F18	
1	Beynes 1
2	Marly 1
3	Feucherolles 1
4	Beynes 2
5	Beynes 3
6	Beynes 4
7	Marly 2
8	Fontenay
9	Feucherolles 2

M15	
1	Chatou
2	Marly 1
3	Feucherolles 1
4	Marly 3
5	Marly 2
6	Feucherolles 2

Évolution des compétitions

Les Assemblées Générales ont tout pouvoir pour modifier des points importants des règlements comme ce fut récemment le cas pour le décompte des points en fonction du nombre de sets. La Commission souhaite donc savoir si des points de règlements sont à revoir en fonction de l'expérience des clubs :

- Nombre de rencontres dans la saison : la Commission est consciente que certaines périodes de la saison sont chargées. Cependant, il lui faut tenir compte de plusieurs critères :
 - 4 tours de coupe en saison sans compter les finales. Mais rien n'empêche, pour les équipes non concernées (éliminées ou non inscrites), de jouer des rencontres de championnats lors des semaines réservées à la Coupe.
 - Nous ne disposons que de 26 semaines pour les championnats seniors. Il est donc impossible de réserver des blocs de 2 semaines par journée lorsqu'un championnat se déroule en 14 journées.

Donc, pour "alléger" les programmes, il existe 2 possibilités :

- Supprimer la coupe
- Réduire le nombre de matchs de championnat à 12 ou 13 ce qui impliquerait une refonte du nombre d'équipes par poule et donc des modifications dans les montées-descentes.

Les clubs souhaitent conserver la configuration actuelle.

- Catégories de jeunes : les catégories d'âge chez les jeunes ont été modifiées cette saison, entre autres pour nous aligner sur ce qui se fait ailleurs et favoriser la participation de nos équipes de jeunes aux championnats régionaux et nationaux. La FSGT étant décentralisée, nous sommes libres de configurer notre organisation en fonction des publics concernés. En l'occurrence, il est demandé aux clubs s'ils sont satisfaits des nouvelles catégories ou s'ils préfèrent revenir aux catégories précédentes.

Les Clubs souhaitent conserver la situation actuelle.

Mise à jour des Règlements

Les règlements sont stabilisés mais nécessitent quand-même quelques aménagements pour tenir compte des problèmes rencontrés en cours de saison.

- Demande de reports : certaines équipes semblent un peu abuser de la mansuétude de la Commission. Il est vrai que le système de décompte de points incite les équipes ambitieuses à systématiquement bénéficier de toutes leurs ressources. De plus, certains matchs sont reportés sans que la Commission n'en ait été informée. Il semble difficile de remettre en cause le système au vu des contraintes (matchs en semaine, en soirée, etc.). Mais nous devrions être en mesure d'être moins permissifs et de mettre la pression sur des équipes qui abusent de la situation.
Il est donc proposé que l'équipe qui demande le report soit tenue pour responsable en cas de désaccord sur une date avec les conséquences qui peuvent en découler. La proposition d'un seul report autorisé par équipe semble intéressante. La Commission étudiera une formulation tenant compte d'éventuelles sanctions pour l'AG de rentrée.

- Décomptes de points : la Commission est toujours dubitative sur la mise en place du décompte de points tel qu'en FFVB. Ce choix, entériné en AG convient-il toujours aux clubs ? La Commission souhaite éviter une dérive réglementaire favorable aux clubs ambitieux mais les clubs valident quand même cette règle.
- Changements de joueurs : la Commission a supprimé, il y a quelques saisons, les restrictions de changements de joueurs telles qu'en FFVB. La seule contrainte étant qu'un joueur ne peut servir sur deux rotations consécutives par le biais des changements. Ceci veut donc dire qu'un joueur peut entrer et sortir plusieurs fois par set et à n'importe quel poste. Les clubs valident-ils ou des restrictions (et lesquelles) doivent être mises ?

Les clubs valident la libéralisation des changements mais la Commission restera vigilante si des équipes qui abuseraient de la situation.

- Brûlage en Coupe : la Commission s'est aperçue qu'un article de Règlement Général avait disparu lors d'une mise à jour antérieure (personne n'est parfait). Il est indispensable de réglementer les mouvements de joueurs entre le championnat et la coupe ainsi qu'entre les équipes de coupe d'un même club. La Commission propose donc de rajouter un article spécifique :

"La composition des équipes engagées en Coupe peut être différente de celle des équipes engagées en Championnat. Toutefois, en cas d'équipes multiples engagées en Coupe, aucun mouvement de joueur ne sera autorisé entre les équipes pour les différents tours de Coupe, même en cas d'élimination prématurée. Exception pour les finales en cas de sous-effectif (3 joueurs ou moins de l'équipe qualifiée) et uniquement si le(s) joueur(s) complémentaire(s) provient d'une équipe moins bien classée en Coupe."

- Point sur les règles de jeu (article 1-A du Règlement Annuel) concernant un cas rarissime : si un ballon touche une structure fixe après avoir touché un câble, la balle est à remettre car le premier contact est prioritaire.
- Bien que la Commission n'ait aucun doute sur l'honnêteté des équipes et des clubs, il est toujours envisageable qu'un match opposant des équipes d'un même club puisse être arrangé et, ainsi, fausser les classements. La Commission va réfléchir à la façon d'éviter ce cas de figure.
- Il existe une certaine contradiction entre les articles 2.B.a et 5.E du Règlement Général. La Commission ne doute pas que ces articles soient connus par cœur des équipes mais souhaite définir la gestion des joueurs qui arrivent après le début d'une rencontre. Nous proposons donc que tous les joueurs susceptibles de participer à la rencontre soient inscrits sur la feuille de match avant son début, que le contrôle des licences ait lieu, comme actuellement avant le début du match. Les absents devront être rayés après la rencontre. Les joueurs en retard devront être contrôlés à leur arrivée et avant de pouvoir entrer en jeu.

Plateaux jeunes

21 dates théoriques sont disponibles pour nos compétitions jeunes (le Régional et le Fédéral occupent deux dates qui pourraient être disponibles si nos équipes n'y participent pas). Leur répartition va dépendre de l'organisation des compétitions pour lesquelles il faut tenir compte des clubs qui ont réussi à obtenir des créneaux (les dates ont déjà été communiquées afin qu'ils fassent leurs réservations auprès de leurs mairies).

Les clubs doivent intégrer qu'en cas de difficultés pour obtenir des créneaux le samedi, certaines journées pourraient être décalées au dimanche.

Du fait de l'intégration du championnat F18, le calendrier de cette saison a été bien rempli. Mais cela a impliqué de décaler les finales de coupe l'avant-veille des épreuves du bac, ce qui a généré de nombreuses absences et a quelque peu dévalorisé l'évènement.

Il faudrait donc envisager d'arrêter les compétitions jeunes début juin, ce qui ramènerait à 19 le nombre de journées (théoriquement et sans tenir compte du fédéral et du régional, 6 journées par catégorie et une journée de coupe).

La Commission invite les clubs à réserver le maximum de dates parmi :

8, 15, 22 et 29 novembre	6 et 13 décembre	10, 17, 24 et 31 janvier	7 et 14 février
14, 21 et 28 mars	11 avril	23 et 30 mai	6, 13 et 20 juin.

AGENDA 2025 - 2026

Lundi 1 septembre : ouverture du Comité 78 (fermeture du 11 au 31 août)

Mardi 16 septembre : Clôture des engagements seniors

Mercredi 17 septembre : Assemblée Générale de reprise

Lundi 22 septembre : Début des championnats seniors

Vendredi 10 octobre : Clôture des engagements jeunes et challenge loisir

Lundi 3 novembre : Début du challenge loisir

Vendredi 7 novembre : Clôture des engagements en coupe seniors

Samedi 8 novembre : Début des championnats jeunes.

Mercredi 24 juin : Assemblée Générale de clôture

Les dates des régionaux et fédéraux ne sont pas encore connues. Seuls les deux premiers tours du fédéral 6x6 senior sont calés mais cela n'a aucun impact sur notre organisation.

Les finales de coupe seniors auront lieu, comme d'habitude en semaine 25 (du 15 au 19 juin).

Affiliations, prise de licences et tarifs (licences et engagements)

Affiliations : Les clubs devront refaire leur affiliation et les demandes de licences (6 licences minimum) à partir du 1^{er} septembre (date d'ouverture du Comité FSGT 78).

Les clubs devront être obligatoirement à jour de leurs factures de la saison 2024-2025 sous peine de non-enregistrement de la nouvelle affiliation.

Attestation d'Affiliation et Attestation d'Effectifs 2024/2025 : Les clubs doivent absolument télécharger avant la date de clôture de la base (17 août) leur attestation d'affiliation et d'effectifs pour cette saison car elle ne sera plus disponible en septembre. Ce seront les nouvelles attestations pour la saison 2025/2026.

Païement des factures : Par chèque (à l'ordre de FSGT 78) ou par virement bancaire (mettre obligatoirement en référence le numéro de la facture).

Attention : le RIB du Comité a changé depuis le 23 juin 2025. Le Comité fera parvenir le nouveau RIB par mail aux clubs et les factures émises à partir de cette date comporteront les nouvelles coordonnées bancaires.

AFFILIATIONS 2025/2026

L'affiliation est annuelle. Elle prend effet à la date de validation par la Fédération à condition d'être accompagnée par la prise de 6 licences minimum (*article 16 alinéa 3 du Règlement Intérieur FSGT*). L'abonnement à la revue Sport et Plein Air (SPA) est inclus dans l'affiliation.

CATEGORIES

Catégorie 1	80,00 €	
Catégorie 2	151,00 €	
Catégorie 3	463,00 €	

LICENCES 2025/2026

COTISATIONS ANNUELLES	Sans assurance IA	Avec assurance IA
Adulte - 18 ans et + (né-e en 2007 et avant)	36,34 €	40,54 €
Jeune - entre 13 et 17 ans (né-e entre 2008 et 2012)	29,44 €	33,64 €
Enfant - 12 ans et moins (né-e en 2013 et après)	18,84 €	23,04 €

ASSURANCE Individuelle accident + Assistance et rapatriement : 4.20 €

Pour les personnes ne pratiquant aucune activité physique et sportive (Carte sans assurances)

Carte non pratiquant-e (carte de soutien sans assurances)	11,96 €
---	---------

Cartes Accueil et Découverte

(Avec assurance Responsabilité civile, Individuelle accident & Assistance et rapatriement)

4 Mois tous sports Adulte : 18 ans et +	19,80 €
---	---------

4 Mois tous sports Jeune : 13 à 17 ans	16,80 €
--	---------

4 Mois tous sports Enfant : 0 à 12 ans	12,50 €
--	---------

Carte Initiative Populaire (CIP) (1)	3,95 €
--------------------------------------	--------

Les Cartes 4 mois et Initiative Populaire (CIP), ne sont pas des licences. Ce sont des cartes accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT, soit par des clubs affiliés.

Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement·s, à titre·s, et/ou donnant accès à des championnats de niveaux départemental, régional, national ou international. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT.

La Carte 4 mois est valable de date à date. La Carte Initiative Populaire (CIP) est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être délivrée que 3 fois au maximum à la même personne

LICENCE FAMILIALE OMNISPORT 2025/2026

Extrait des modalités conventionnelles

La licence familiale omnisports vise à promouvoir et développer la pratique des activités physiques, sportives et artistiques en famille, dans le cadre d'activités proposées par le club/association signataire et la FSGT. Sa délivrance et son utilisation sont incompatibles avec toutes formes d'activités pratiquées de façon individuelle.

La licence familiale omnisports concerne trois formes de pratiques au choix :

Les parents et le·s enfant·s sont ensemble dans l'activité

Les parents sont les animateurs de l'activité de leur·s enfant·s

Les deux formes à la fois

La signature préalable d'une convention entre l'association, le comité et la fédération est obligatoire (à défaut la demande d'affiliation ne sera pas validée). Le type de licence familiale et les conditions tarifaires dépendent du nombre de personnes qui composent le groupe familial. Une licence nominative est délivrée à chaque membre de la famille pour l'ensemble du groupe familial. Les enfants du groupe familial concernés par la licence familiale omnisports sont ceux âgés de 0 à 12 ans inclus.

Pour une pratique individuelle, la prise d'une licence omnisports individuelle est obligatoire. Un complément tarifaire sera demandé. Pour 2025/2026, celui-ci est fixé à 17 euros pour les adultes et 11 euros pour les enfants.

COTISATION : Type de famille	Sans assurance IA	Avec assurance IA
F2 : 2 personnes	40,69 €	49,09 €
F3 : 3 personnes	49,61 €	62,21 €
F4 : 4 personnes	57,79 €	74,59 €
F5 : 5 personnes	63,63 €	84,63 €
F6 : 6 personnes et +	72,43 €	97,63 €

Engagements :

Les tarifs d'engagements d'équipes n'ont pas bougé depuis plusieurs années. Une augmentation minimale est appliquée :

Première équipe engagée en championnat :	78€
Équipes suivantes en championnat et en challenge loisir :	39€ par équipe
Si le club n'engage qu'une équipe loisir et pas d'équipe en championnat :	39€ par équipe
Équipes en coupe senior :	21€ par équipe

Équipes en championnat jeunes :	20€ par équipe
Coupe jeunes :	gratuit

Questions diverses

- Question de Montigny : Pour les triangulaires de coupe, l'implantation des rencontres devrait être faite de manière à réduire les distances pour les équipes se déplaçant.

Réponse : L'article 6-B du Règlement annuel précise déjà que les implantations s'effectuent prioritairement sur des critères géographiques. Mais la disponibilité des salles doit entrer en ligne de compte ainsi que l'éloignement de certains clubs qui ne pourraient jamais recevoir si le critère d'éloignement était strictement appliqué. Certaines triangulaires peuvent donc parfois être implantées de manière non géographique.

- Question de Vernouillet : Que signifie concrètement une entente entre clubs pour les jeunes ? Dans quelle mesure peut-on s'échanger les joueurs entre les équipes inter club et inter équipes ?

Réponse : les ententes étaient initialement destinées à permettre à des joueuses seniors isolées dans un club de faire des matchs avec une équipe d'un autre club à une époque où le championnat féminin était peu garni. Elles ont ensuite permis à des joueuses de jouer en féminines dans leur club et en masculins dans un autre club (ou inversement). Ce genre d'entente est très rare car l'expansion de notre discipline fait que chacun trouve en général chaussure à son pied dans son club. Le problème était identique pour les jeunes lorsque nos championnats étaient faméliques. On peut penser, en effet, qu'au vu des effectifs actuels de jeunes dans les clubs, il ne soit plus nécessaire de faire des ententes.

La Commission réfléchira, avec les clubs de jeunes, à des limitations dans les mouvements inter-clubs et inter-équipes.

- Question de Vernouillet : Pour le championnat régional, les équipes sont ultra réglementées sur le nombre minimum de présence des joueurs en championnat 78 (3 plateaux minimum pour pouvoir participer au régional). Serait-il possible d'assouplir les règles des 3 plateaux ? Même question pour la coupe des Yvelines où ont manifestement joué des joueurs qui n'ont pas fait le championnat.

Réponse : la règle des 3 plateaux a été mise en place par la Ligue afin d'éviter que des jeunes de clubs mixtes FFVB-FSGT ne fassent jouer des joueurs FFVB. On pourrait proposer de descendre à deux plateaux pour les clubs qui n'ont pas de joueurs FFVB. Cependant, un équilibre sera à trouver en fonction du nombre de journées de championnats. Idem pour les finales de Coupe 78 où la présence à un minimum de journées de championnat serait obligatoire pour participer. La question est à rapprocher du cas d'une équipe senior féminine qui a fait le régional sans participer au championnat 78. Le Comité et la Commission souhaitent imposer la présence des joueuses à un minimum de journées de compétition 78 (championnat ou coupe) pour pouvoir être inscrites en Régional.

- Question de Vernouillet : Les compétitions jeunes ont été difficilement organisées mais une phase retour aurait bien plu aux jeunes.

Réponse : Les phases aller-retour en 6 journées peuvent être compliquées à mettre en œuvre car elles dépendent du nombre d'équipes engagées. En F18, elles ont eu lieu et en M15, toutes les équipes se sont rencontrées 3 fois. Pour un championnat M18 avec 12 équipes, il faudrait faire jouer des séries de 6 matchs par terrain et par plateau ce qui impose de raccourcir considérablement les rencontres ou bien de chronométrer les matchs comme en régionale.

- Question de Fontenay : des problèmes d'arbitrage ont eu lieu durant les finales de coupe jeunes. Les encadrants des jeunes ont pour rôle tout autant de leur inculquer certaines valeurs, que leur apprendre à jouer au volley et aussi à arbitrer... et tout cela autant pendant les entraînements que pendant les compétitions. Mais la partie arbitrage n'est généralement mise en pratique que pendant les compétitions. Fontenay préconise qu'il y ait au moins 1 adulte responsable par équipe jeune présente. Cela permettra qu'aucune équipe ne soit laissée livrée à elle-même autant pendant un match auquel elle participe que pendant un match qu'elle arbitre et ainsi apprendre aux jeunes à arbitrer et leur montrer leurs erreurs, les points sur lesquels ils doivent être vigilants, etc.

Réponse : avis positif de la Commission. Mais comment le mettre en application et sanctionner les équipes qui n'ont pas d'encadrant au vu du nombre d'équipes de certains clubs et de l'éventuelle difficulté à trouver des encadrants disponibles. La Commission réunira les coachs des équipes de jeunes pour définir ensemble des modes de fonctionnement, entre autres, sur le coaching et l'arbitrage. En toutes circonstances, il n'est pas souhaitable que des équipes de jeunes soient laissées dans un gymnase sans présence d'au moins un adulte (dirigeant, coach ou parent).

Toutes les questions relatives aux compétitions jeunes ainsi que les constatations faites durant cette saison amènent la Commission à réfléchir à une réorganisation de sa structure. Afin de répartir la charge de travail et d'assurer une gestion administrative efficace, il semblerait utile que chaque compétition soit encadrée par deux coachs de clubs différents qui auraient en charge la gestion sportive de cette compétition (convocations, organisation des rencontres, tenue et envoi de la feuille de match). La gestion administrative (calendriers, organisation générale, contrôle des

licences et feuilles de match, saisie des résultats, etc.) serait prise en charge par une personne extérieure. Pour cela, il suffit de créer une sous-commission "Jeunes" composée d'un responsable administratif et de 2 responsables de compétitions par catégorie. Cette sous-commission aurait pour rôle de définir les modes de fonctionnement des compétitions, (formules de jeu, arbitrage, règles spécifiques, etc.)

- Question : pourquoi ne pas créer une coupe mixte ?

Réponse : c'est une bonne idée mais elle devrait s'ajouter aux coupes masculines et féminines afin de ne pas pénaliser les clubs qui n'ont pas d'équipe féminine tout en risquant de voir des équipes féminines ne pas pouvoir s'engager en coupe féminine. Les modalités sont à développer pour présenter un projet à la rentrée.

Élection des membres de la Commission

- Kevin Couroux n'a pas été très disponible pour gérer le Challenge Loisir. Il en sera probablement de même la saison prochaine. Si une personne est intéressée, il est possible de cogérer le Challenge la saison prochaine afin d'organiser une transition. Si personne ne souhaite reprendre le Challenge Loisir, Kevin peut continuer en solo la saison prochaine, mais risque de ne plus pouvoir le faire en 2027.
- Patrick Simon a annoncé il y a quelques mois souhaiter quitter le poste de Président pour plusieurs raisons : après 50 ans de pratique et de gestion, il est peut-être temps de laisser la place à plus jeune. De plus, n'étant membre d'aucun club, il n'a pas mis les pieds dans un gymnase de la saison ce qui n'est pas logique pour un Président. Un Président doit animer et faire vivre son association, ce que Patrick n'est pas en mesure de faire à distance, surtout avec des priorités personnelles différentes. Cependant, il n'envisage pas de quitter la Commission pour l'instant et préfère se concentrer sur la gestion administrative de la Commission en participant, par exemple, à la gestion de la partie la plus compliquée de nos compétitions : les jeunes.
- Pascal Montel, créateur du site avorté de la saison dernière, présente sa candidature afin de mettre en œuvre un site internet dont il a poursuivi le développement. Mais la Commission n'a pas été informée de ce développement. Il lui est donc difficile de se prononcer sur la faisabilité de ce projet. Un contact sera pris avec lui pour tester son site durant les vacances et vérifier qu'il est compatible avec nos procédures (la première version ne l'était pas). Il sera aussi important de s'assurer des capacités de maintenance et de la disponibilité des données du site pour traitements extérieurs. Il est donc préconisé d'attendre l'AG de rentrée pour évoquer la candidature de Pascal.
- Matthieu Evrard-Steinberg présente sa candidature au poste de responsable des compétitions jeunes avec un programme allégeant leur organisation.
- Jean-Denis Moreau souhaite quitter le poste de responsable des compétitions jeunes.
- Aucune main ne se lève pour proposer de candidature à la Commission, hélas.
- Du fait du projet de sous-commission "jeunes", les candidatures sont remises à septembre.

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 21h50 et souhaite de bonnes vacances à tous.